

Révision
& démarche participative
du PLU

Saillans demain

Atelier participatif

02 février 2019

**Les secteurs d'extension
pour l'habitat**

Introduction

- > Mot de l'équipe municipale
- > L'objectif de l'atelier
- > Cadrage législatif / Scénario de développement du village / secteurs d'extension qui font l'objet du débat de ce jour
- > Le déroulement de l'atelier

Présentations

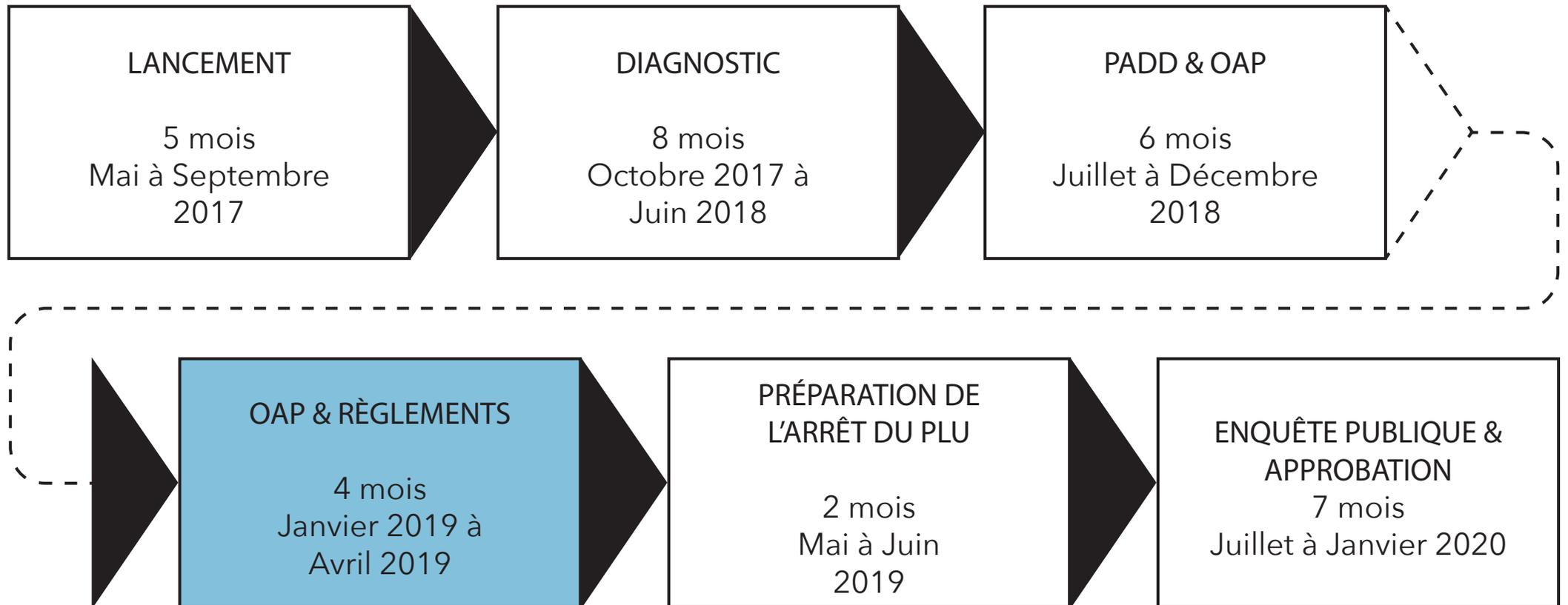
- > Les observateurs du GSE (Groupe Suivi Evaluation)
- > Les vidéastes qui accompagnent la démarche PLU
- > Membres du GPC (groupe de pilotage citoyen, en charge du PLU)
- > Les animateurs

Règles du jeu

- > Cet atelier n'est pas un lieu de prise de décision, il va permettre au GPC de prendre en compte l'avis des habitants (les travaux lui seront reportés fidèlement).
- > la participation à la révision du PLU est ouverte à tout citoyen, habitants de Saillans, mais aussi usager et aussi de potentiel futur habitant de Saillans (à titre d'observateur).
- > Favoriser l'écoute mutuelle sans coupure de paroles.
- > Etre bienveillant vis à vis des interventions de chacun.
- > Se présenter avant les interventions.
- > Merci de remplir la fiche évaluation !

Mot de l'équipe
municipale

Calendrier de la révision du PLU



Planning à venir

Groupe de pilotage citoyen (instance de décision) / 05 février 2019 / Finalise le choix des secteurs de développement

Atelier participatif / Mercredi 06 février 2019 à 14h / Visite et organisation des futurs secteurs d'urbanisation

Ateliers dans les écoles / mars 2019

Groupe de pilotage citoyen (instance de décision) / de février à juin 2019 / Finalise les OAP, les règlements écrit et graphique

Atelier participatif / Samedi 30 mars 2019 / A définir

Réunion publique (lieu d'information et de débat sur le contenu du PLU) / Mardi 28 mai 2018 / Présentation du projet de PLU

L'objectif de l'atelier

Participer au projet de développement de la commune à travers le choix des secteurs de développement pour l'habitat

(le programme des secteurs choisis sera vu à l'atelier participatif du 06 février)

Base de réflexion :

- le cadrage législatif
- les apports issus du travail mené par le GPC, du travail du bureau d'études, des informations communales

Cadrage législatif /
Scénario de développement
du village /
Secteurs d'extension

Lois ALUR et Grenelle :

Articles 151 4 et 5 du code de l'urbanisme :

- Le PLU « analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du plan»
- «Il expose les dispositions qui favorisent la densification de ces espaces [les espaces bâtis] ainsi que la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers.»
- «Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain»

C'est à dire que l'on ne peut pas consommer plus d'espace agricole et naturel pour de l'urbanisation que ce que l'on a consommé sur les dix dernières années (pour un PLU de 10 ans)

CAS DE SAILLANS :

6,7 ha ont été urbanisés sur les douze dernières années, pour des zones mixtes à dominante d'habitat et pour des équipements publics.

>> Il faut donc prévoir de consommer moins de 6,7 ha dans le cadre du PLU

Répartition des 6,7 ha :

(chiffre qui pourra évoluer à la marge)

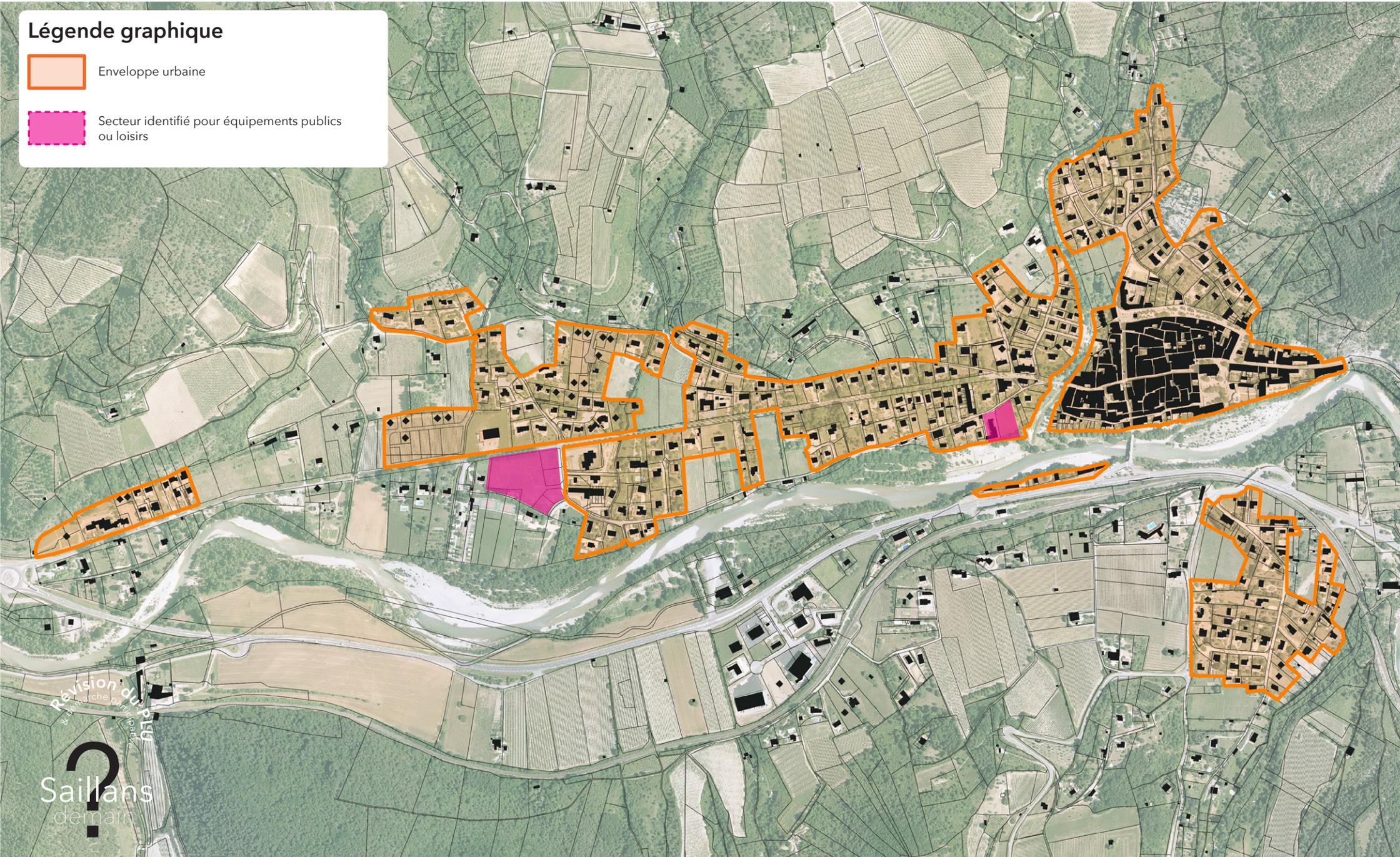
- > Potentiel foncier total pour des nouvelles constructions dans l'enveloppe urbaine existante = 3,2 ha
- > Projets d'équipements publics = 0,5 ha
- > Extensions de l'urbanisation par rapport à l'enveloppe urbaine pour du logement = **3 ha maximum (=30 000 m²)**

Ce qui correspondrait à environ 120 logements et à environ 250 habitants (soit une croissance plus faible que celle de 1999 à 2014)

L'enveloppe urbaine existante et les secteurs d'équipements

Légende graphique

- Enveloppe urbaine
- Secteur identifié pour équipements publics ou loisirs



Les secteurs d'extension potentiels soumis au débat aujourd'hui

Surface totale des tènements en bleu : 5,58 ha

Rappel surface des extensions pour le projet de PLU : 3 ha

Légende graphique

 Potentiel en extension de l'enveloppe urbaine



Révision du PLU
& démarche participative
Saillans
demain

OAP

0m 100m 200m 300m 400m 500m

Échelle graphique

Le déroulement de l'atelier

Déroulement de l'atelier

1- Introduction - 14h20 à 14h50

2 - Temps 1 : tables tournantes - 15h à 16h15

3 - Pause - 16h15 à 16h25

4 - Temps 2 : travail par groupe - 16h25 à 17h

5- Temps 3 (60') : restitution collective - 17h00 à 18h